

Exercice Budgétaire : 2020

Fonction : 883 TRANSPORTS FLUVIAUX

**Thème : C03.02 Grandes infrastructures de transport**

**Objet : Ambition régionale pour l'aménagement du Canal Seine-Nord Europe – Élaboration d'une Directive régionale d'aménagement**

Le conseil régional, dûment convoqué par son Président et réuni le 12 décembre 2019, à 09:00, salle de l'hémicycle - 151 Avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Monsieur Xavier Bertrand, Président du conseil régional,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des transports,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu la délibération n°20181966 du Conseil Régional des 13 et 14 décembre 2018 adoptant le règlement budgétaire et financier,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2020, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu l'ordonnance n°2016-489 du 21 avril 2016 relative à la Société du Canal Seine-Nord Europe, Vu le protocole de financement et de gouvernance pour la réalisation du projet de Canal Seine-Nord Europe, signé le 13 mars 2017,

Vu le décret n°2017-427 en date du 29 mars 2017 relatif à la Société du Canal Seine-Nord Europe,

Vu le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) adopté par délibération n° 20170444 du Conseil régional en date du 30 mars 2017 et approuvé par le Préfet de la Région Hauts-de-France le 29 juin 2017

Vu la délibération n°2019.00244 du Conseil régional en date du 31 janvier 2019 relative au projet du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET),

Vu l'avis émis par la commission Transports, grandes infrastructures de transport, économie portuaire, affaires maritimes

Vu l'information faite en commission Aménagement du territoire et transition énergétique (rénovation urbaine, logement, troisième révolution industrielle, contrat de plan Etat-Région, Europe, fonds structurels)

## CONSIDERANT / PREAMBULE :

Le Canal Seine-Nord Europe est un projet prioritaire pour la Région Hauts-de-France, par l'ampleur de l'investissement qu'il représente et des impacts attendus en termes d'attractivité et d'emploi. Des effets d'entraînement sur différents secteurs de l'économie régionale sont ainsi attendus pendant le chantier et après la mise en service du canal. Ces sujets sont au cœur de la Démarche partenariale Grand chantier mise en place par l'Etat depuis 2015, et à laquelle la Région s'associe très activement.

L'ensemble du réseau fluvial à grand gabarit et les places portuaires seront les premiers bénéficiaires en région de la mise en service du canal. Afin que les territoires traversés, qui supporteront les nuisances du chantier et la présence de l'infrastructure, captent également une partie de ces retombées, il apparaît essentiel de construire le projet territorial de développement et d'aménagement du canal à horizon post chantier.

Pour atteindre cet objectif, la Région Hauts-de-France pourra d'une part s'appuyer sur les orientations stratégiques du SRADDET, document prescriptif, créant des conditions favorables aux aménagements et implantations industrielles en bord à canal – notamment sur les aspects fonciers - et structurant l'armature du hub logistique Hauts-de-France.

D'autre part, au-delà de ces enjeux régionaux, il s'avère nécessaire de travailler plus finement sur les espaces attenants au Canal Seine-Nord Europe, à même de capter des bénéfices du projet, sous réserve que les développements y soient organisés.

À ce titre, les Directives Régionales d'Aménagement sont des démarches intéressantes. Volontaires et distinctes du SRADDET, sans portée normative ou réglementaire, elles ont pour finalité de produire un cadre de référence et de poser des ambitions d'aménagement.

Une DRA « Canal Seine-Nord Europe » permettrait de répondre à la nécessité de mener des travaux prospectifs et d'élaborer un projet global de territoire en concertation avec les EPCI et les départements traversés. Elle permettrait d'organiser la cohérence des projets en matière de développement économique et industriel, de logistique, de tourisme et de loisirs le long du futur canal à grand gabarit.

## DECIDE

Par 152 « Pour », 1 « Contre », 3 « Abstention »

D'approuver l'élaboration d'une Directive régionale d'aménagement du Canal Seine-Nord Europe,

**Présents (132) :** Madame Nathalie ACS, Madame Milouda ALA, Monsieur Charles BAREGE, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Nicolas BERTIN, Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Marie-Chantal BLAIN, Madame Anne-Sophie BOISSEAUX, Madame Chantal BOJANEK, Madame Elizabeth BOULET, Madame Marie-Christine BOURGEOIS, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Jean-Yves BOURGOIS, Monsieur Jean-Marc BRANCHE, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Guislain CAMBIER, Madame Céline-Marie CANARD, Monsieur Olivier CAPRON, Madame Maryse CARLIER, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Patricia CHAGNON, Madame Karine CHARBONNIER, Madame Mireille CHEVET, Madame Aurore COLSON, Madame Sophie COUDEVYLLE, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Jacques DANZIN, Monsieur Gérald DARMANIN, Monsieur François DECOSTER, Madame Annie DEFOSSE, Monsieur Guillaume DELBAR, Madame Christelle DELEBARRE, Madame Marguerite DEPRez-AUDEBERT, Madame Corinne DEROO, Madame Véronique DESCAMPS, Madame Marie DESMAZIERES, Madame Carole DEVILLE-CRISTANTE, Monsieur

Feuille n° 2 de la Délibération n° 2019.01623

Franck DHERSIN, Monsieur Adrien DI PARDO, Monsieur Eric DILLIES, Madame Mélanie DISDIER, Madame Mady DORCHIES-BRILLON, Madame Nathalie DROBINOHA, Monsieur Jean-Marc DUJARDIN, Madame Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monsieur Yves DUPILLE, Monsieur Eric DURAND, Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Madame Christine ENGRAND, Monsieur Olivier ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Maryse FAGOT, Monsieur André FIGOUREUX, Madame Sabine FINEZ, Madame Anne-Sophie FONTAINE, Monsieur Michel FOUBERT, Madame Catherine FOURNIER, Monsieur Luc FOUTRY, Madame Amel GACQUERRE, Madame Nathalie GHEERBRANT, Monsieur Antoine GOLLINOT, Monsieur Michel GUINIOT, Madame Audrey HAVEZ, Madame Françoise HENNERON, Madame Chanez HERBANNE, Madame Monique HUON, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Madame Florence ITALIANI, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER-DUBRY, Monsieur Simon JOMBART, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Mathilde JOUVENET, Madame Paulette JUILIEN-PEUVION, Monsieur Guillaume KAZNOWSKI, Madame Béatrice LACROIX-DESESSART, Monsieur Philippe LAMBILLIOTTE, Madame Nathalie LEBAS, Monsieur Nicolas LEBAS, Madame Frédérique LEBLANC, Monsieur Daniel LECA, Monsieur Grégory LELONG, Madame Chantal LEMAIRE, Madame Marine LE PEN, Madame Astrid LEPLAT, Madame Marie-Sophie LESNE, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Brigitte LHOMME, Monsieur Alexis MANCEL, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Christophe MARECAUX, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Fatima MASSAU, Madame Sophie MERLIER LEQUETTE, Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur Frédéric NIHOUS, Monsieur Jacques PETIT, Madame Irène PEUCELLE, Monsieur Gérard PHILIPPE, Monsieur Daniel PHILIPPOT, Madame Isabelle PIERARD, Madame Anne PINON, Monsieur Olivier PLANQUE, Monsieur Denis PYPE, Monsieur Nesrédine RAMDANI, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Eric RICHERMOZ, Madame Julie RIQUIER, Madame Sophie ROCHER, Madame Virginie ROSEZ, Monsieur Jean-Louis ROUX, Monsieur Didier RUMEAU, Madame Rachida SAHRAOUI, Madame Sylvie SAILLARD, Monsieur Alexis SALMON, Monsieur Jean-Michel SERRES, Monsieur José SUEUR, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Monsieur Grégory TEMPREMANT, Monsieur Ghislain TETARD, Monsieur Jean-François THERET, Madame Mylène TROSZCZYNSKI, Madame Valérie VANHERSEL-LAPORTE, Monsieur Christian VANNOBEL, Madame Edith VARET, Monsieur Rudy VERCUCQUE, Monsieur Denis VINCKIER, Monsieur Benoît WASCAT, Madame Marie-Claude ZIEGLER.

**Pouvoirs donnés (38) :** Monsieur Emmanuel AGIUS donne pouvoir à Madame Milouda ALA, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE donne pouvoir à Madame Sabine FINEZ, Madame Natacha BOUCHARTE donne pouvoir à Madame Karine CHARBONNIER, Madame Bénédicte CREPEL-TRAISNEL donne pouvoir à Madame Aurore COLSON, Monsieur Martin DOMISE donne pouvoir à Madame Nathalie GHEERBRANT, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc DUJARDIN, Monsieur Guy HARLE D'OPHOVE donne pouvoir à Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Sébastien HUYGHE donne pouvoir à Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur André-Paul LECLERCQ donne pouvoir à Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Faustine MALIAR donne pouvoir à Monsieur Alexis MANCEL, Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD donne pouvoir à Madame Isabelle PIERARD, Madame Patricia POUPART donne pouvoir à Monsieur Denis PYPE.

Madame Sophie BRICOUT donne pouvoir à Monsieur Denis VINCKIER, Madame Stéphanie DUCRET donne pouvoir à Madame Maryse FAGOT, Monsieur Jean-Paul FONTAINE donne pouvoir à Madame Maryse CARLIER, Madame Brigitte FOURE donne pouvoir à Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Madame Samira HERIZI donne pouvoir à Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Valérie LETARD donne pouvoir à Monsieur Daniel LECA, Madame Monique RYO donne pouvoir à Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur Serge SIMEON donne pouvoir à Madame Fatima MASSAU, Madame Valérie SIX donne pouvoir à Monsieur José SUEUR.

Monsieur Vincent BIRMANN donne pouvoir à Madame Christine ENGRAND, Monsieur Laurent BRICE donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc BRANCHE, Madame Odile CASIER donne pouvoir à Madame Marie-Christine BOURGEOIS, Madame Agnès CAUDRON donne pouvoir à Monsieur Nicolas BERTIN, Monsieur Sébastien CHENU donne pouvoir à Monsieur Antoine GOLLINOT, Madame Françoise COOLZAET donne pouvoir à Madame Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Madame Hortense DE MEREUIL donne pouvoir à Monsieur Yves DUPILLE, Monsieur Pierre DENIAU donne pouvoir à Madame Audrey HAVEZ, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA donne pouvoir à Madame Mylène TROSZCZYNSKI, Monsieur Adrien NAVE donne pouvoir à Madame Marie-Chantal BLAIN, Monsieur Ludovic PAJOT donne pouvoir à Madame Chantal BOJANEK, Monsieur Jean-Richard SULZER donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis ROUX.

Monsieur André MURAWSKI donne pouvoir à Monsieur Alexis SALMON, Monsieur Olivier NORMAND donne pouvoir à Madame Véronique DESCAMPS.

Monsieur Olivier DELBE donne pouvoir à Madame Chantal LEMAIRE, Madame Brigitte MAUROY donne pouvoir à Monsieur Benoît WASCAT.

**N'ont pas participé au vote (14) :** Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Natacha BOUCHARTE, Monsieur

*Jacques DANZIN, Monsieur Gérald DARMANIN, Monsieur François DECOSTER, Madame Marguerite DEPREZ-AUDEBERT, Monsieur Eric DILLIES, Madame Audrey HAVEZ, Monsieur Guillaume KAZNOWSKI, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Sophie MERLIER LEQUETTE, Monsieur Daniel PHILIPPOT, Monsieur Eric RICHERMOZ, Madame Rachida SAHRAOUI.*

**Xavier BERTRAND**  
**Président du Conseil régional**

DECISION DE LA SP :

**ADOpte A L'UNANIMITE**  
**DES SUFFRAGES EXPRIMES**